Les feux de forêts.—Si vous faites brûler des "abatis, prenez bien toûtes les précautions voulues. Avec chaque coin de forêt qui brûle, c'est une partie de notre avoir qui s'en va en fumée.

1927	JUIN	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE Lev.	LUNE Cou.
1 V	Précieux Sang de N.S.J.C.	3 56	7 43		
2 S	Visitation de la B.V.M.	3 56	7 43		
3 D	IV apr. PENT. SOLENNITE des SS. Ap.	3 57	7 43		
4 L	Du 6e jour de l'oct. des SS. Apôtres	3 57	7 43		
5 M	S. Antoine Marie Zaccaria, conf.	3 58	7 42		
6 M	Oct. des SS. App. Pierre et Paul	3 59	7 42	7 52	
7 J	SS. Cyrille et Méthode, év. et conf.	4 0	7 41		

La forêt, c'est notre plus claire richesse nationale. Si chacun comprenait que sa propre prospérité dépend en partie de la forêt, on prendrait plus garde et il y aurait moins de feux.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Notre commerce agricole

Rôle bienfaisant de la Coopération

Situation agricole quant aux marchés

La production agricole dans notre Province est si grande que nous ne pouvons pas en écouler complètement tous les produits chez-nous et que nous devons recourir aux marchés que nous offrent les pays étrangers, si nous voulons obtenir des prix raisonnables pour les denrées que nous fabriquons.

On connaît l'influence désastreuse que peut avoir l'encombrement des marchés. L'abondance, si elle a des avantages, a aussi des inconvénients; celui de diminuer les prix de ventes n'est pas le moindre.

Pour maintenir les prix sur un pied élevé, il est absolument nécessaire que nous ayons des marchés capables d'absorber tout notre surplus de production.

Cette situation, dans laquelle se trouve notre commerce agricole ne nous est pas spéciale; nombre de pays doivent faire face à de semblables conditions, et, comme nous, ils doivent recourir à des marchés étrangers.

C'est pourquoi nous rencontrons dans la vente de nos produits une très forte concurrence à laquelle il faut faire contrepoids si nous voulons nous attirer la faveur des acheteurs.

Exigences de l'acheteur

Ayant le choix entre plusieurs produits de qualité et de prix différents, l'acheteur accordera souvent la préférence à celui qui coûtera plus cher mais dont la classification ou le "standard", comme disent les américains, lui donnera l'assurance qu'il répond à ce qu'il exige sous le rapport de la composition, de la teneur en éléments utiles, de la consistance, de la saveur, de l'arôme, etc.

L'acheteur n'est pas toujours un connaisseur, et son appréciation d'une marchandise porte généralement plus sur l'apparence que sur les qualités mêmes de l'article. Il consent assez facilement à payer plus cher pour les denrées lorsqu'elles sont bien préparées et mises dans un emballage attrayant et donnant un joli coup d'œil. On peut dire qu'assez souvent l'apparence l'emporte sur la qualité aux yeux de l'acheteur, ou tout au moins que l'une est aussi importante que l'autre.

Le producteur qui donnera à ses produits la qualité et l'apparence capables d'attirer l'attention du consommateur, sera celui qui réussira à en faire la vente avec le plus d'avantages.

Comment satisfaire à ces exigences

L'étude de ces conditions et des nécessités générales du commerce fait ressortir de manière frappante le besoin d'une base sur laquelle on doit s'appuyer pour donner à nos produits la qualité et la préparation voulues. Cette base ne peut être autre que la coopération. Les avantages de cette opération saute aux yeux; sa nécessité s'impose si nous voulons faire une concurrence sérieuse aux autres pays.

Mais la coopération pour être effective doit à son tour s'appuyer sur la classification sans laquelle elle serait à proprement parler sans portée et sans valeur.

Grâce aux procédés mécaniques, il est relativement facile à l'industrie et aux métiers de fabriquer et de livrer des articles satisfaisants à des exigences déterminées. Dans l'agriculture, en revanche, cette tâche est beaucoup plus ardue. Le génie humain et les procédés mécaniques prennent certes une part incontestée à la production des denrées agricoles et de leurs sous-produits, mais personne ne saurait contester que souvent la nature contrecarre et même déroute les mesures ou les précautions les plus judicieuses.

Une circonstance, qui accentue encore ces différences et ces difficultés pour l'agriculture, est que sa production, au lieu de s'effectuer en série sous l'impulsion d'une direction unique, s'opère dans la multitude de petits laboratoires ou de petites fabriques que sont les fermes de tout un pays.

Le cultivateur isolé, quelles que soient ses capacités ou sa bonne volonté, ne peut accomplir seul la tâche que lui imposent les exigences des acheteurs. Seules la puissance et la volonté d'organisations groupant un grand nombre de cultivateurs, ou encore mieux la totalité des cultivateurs peuvent y parvenir.

Ils avaient bien compris la situation de notre commerce agricole ceux qui, il y a dix-sept ans, jetaient les bases de la Coopérative Fédérée de Québec. Ils comprenaient que jamais le cultivateur, laissé à ses ressources personnelles, ne pourrait réussir à produire un article qui présenterait les caractères d'uniformité, de qualité et de préparation que les marchés exigent d'un produit avant de lui accorder leur faveur. Ils savaient que pour arriver à cela, il était indispensable d'établir une vaste société dont le rôle serait de faciliter les relations entre les différents producteurs et de leur rendre possible la tâche de satisfaire aux exigences d'un marché dont ils avaient absolument besoin.

La Coopérative Fédérée de Québec

La Coopérative Fédérée, comme organisation de vente de nos produits agricoles, a rendu d'immenses services aux cultivateurs de la province de Québec.

La valeur de ces services n'est pas toujours appréciée comme elle devrait l'être. Parfois la nature même de ces services empêche que l'on puisse traduire en piastres et en sous la portée de certaines actions qui, cependant, contribuent grandement à l'amélioration générale d'une situation.

Le commerce agricole de notre Province est redevable d'une forte partie de sa prospérité de ces dernières années à la Coopérative Fédérée. L'influence de ses services, elle en a fait bénéficier chaque section de notre agriculture. Partout elle a prêché l'amélioration de la qualité de nos produits; les nouveaux marchés qu'elle a trouvés ont apporté des débouchés précieux pour le surplus de notre production tout en nous faisant obtenir des prix plus avantageux. Elle a organisé la vente classifiée dans la Province. C'est elle encore qui a réussi à empêcher que l'on continue de payer des prix dérisoires pour certains produits comme les bleuets du Lac St-Jean et le poisson de la Gaspésie.

Si la Coopérative Fédérée de Québec n'avait à son crédit que le simple fait d'avoir contribué à permettre l'application de la classification elle aurait grandement mérité de la classe agricole. On comprend plus facilement l'importance d'un tel service lorsqu'on voit les autres pays encourir des dépenses énormes pour en arriver aux choses qui, chez-nous, sont rendues possibles grâce à la Coopérative et sans qu'il en coûte quoi que ce soit aux producteurs.

Avis aux fabricants

La Coopérative Fédérée, afin de donner un meilleur service aux fabricants qui ont des relations avec elle, leur serait reconnaissante si, à l'avenir, ils voulaient bien, dans leur correspondance, mentionner le numéro d'enregistrement de leur fabrique.

Cette précaution contribuerait beaucoup à faciliter le travail et assurerait un service plus prompt et plus sûr.

Nous demandons donc à chaque fabricant de spécifier dans leurs lettres à la Coopérative Fédérée le numéro d'enregistrement de leur fabrique, qu'il s'agisse d'expédition de beurre ou de fromage, d'achats de fourniture ou même pour un sujet d'information, de renseignement, etc.

L'évolution agricole de la province de Québec, 1867-1927

(Suite de la Page 493)

LES DIFFERENTS MINISTRES DE L'AGRICULTURE QUI SE SONT SUCCEDÉS DEPUIS LA CONFEDERATION

			Terme rempli
L'hon.	M.-L Archambault,	assermenté 15 juillet 1867	7 ans
"	Pierre Garneau,	" 22 sept. 1874	1½ "
"	C.-B. de Boucherville,	" 27 janvier 1876	1½ "
"	J. Joly,	" 8 mars 1878	1½ "
"	J.-A. Chapleau,	" 31 octobre 1879	2 "
"	J. J. Ross,	" 5 juillet 1881	1 "
"	Elisée Dionne,	" 4 mars 1882	2 "
"	J. J. Ross,	" 23 janvier 1884	3 "
"	Henry Starnes,	" 27 janvier 1887	quelques jrs
"	McShane,	" 29 janvier 1887	1½ans
"	Honoré Mercier,	" 8 mai 1888	3½ "
"	Wm Rhodes,	" 7 décembre 1891	6½ "
"	F.-G. Dechêne,	" 24 mai 1897	5 "
"	Adélard Turgeon,	" 30 juin 1902	3 "
"	Auguste Tessier,	" 23 mars 1905	1½ "
"	L.-J. Allard,	" 1er septembre 1906	2½ "
"	J.-L. Décarie,	" 21 janvier 1909	1 "
"	Jos.-Ed. Caron,	" 18 novembre 1909	18 "

Les noms de MM. S.-S. Sylvestre, Mgr Labelle (l'hon. Sir Joly), Georges Gigault et J.-Antonio Grenier, sous-ministres de l'Agriculture, M. E. Barnard, directeur de l'Agriculture, le révérend M. F. Pilote, M. J.-C. Chapais et d'autres sont étroitement associés à l'œuvre féconde de l'administration agricole dans la province de Québec depuis 1867 à nos jours.

Grains de

Notre heure

"Rien n'est si bea

La connais-tu, cette heu
Où la nature a son temp
Riante ainsi que le ciel d
Sévère ainsi que les glac
Le connais-tu,
Le connais-tu, ce be

As-tu franchi nos monta
As-tu connu nos modeste
Les chants naïfs de nos
Par les échos doucement
Le connais-tu,
Le connais-tu, ce be

Te souvient-il de nos hy
A nos chansons as-tu mêl
As-tu chanté les travaux
La liberté, l'amour sacré
Le connais-tu,
Le connais-tu, ce be

SA GRANDEUR MG

**s'embarquera dans quel
revenir dans sa ville épi
Dieu protéger notre dign
lui accorder un heureux**

Mgr OMER PI

Evêque Auxiliaire
Deux nominations e
importantes ont été
Sainteté au dernier
M. le chanoine hon
Plante, ancien curé
et actuellement cu
Dame de Lévis, a ét
xiliaire de Sa Grand
leau. Sa Grandeur
voudra bien agréer n
et nos respectueuses
Mgr Plante est natif
de-Bellechasse.

Evêque de Sherl
Grandeur Mgr A.-O
le nouveau titulaire
copal de Sherbrooke

La Fête Nationale
été célébrée cette an
d'enthousiasme que
tant à Québec qu'à M
qu'il faudrait main
créer l'unité de senti
tion c'est une Fédérat
nos sociétés St-Jean-
tites et grandes, qui
sons tous les cinq a
tantôt à un endroit,
un autre, une démon
ment nationale, com
exemple, le Congrès
française, en 1912.

Les feux que des c
pressés n'éteignent
ment peuvent être
véritables désastres.
devraient être mis à